

Accélérer la transition écologique des professionnels du tourisme, commerçants et artisans

Vos enjeux :

Engager les artisans, commerçants et indépendants de votre territoire dans une transformation vers un modèle plus respectueux de l'environnement en leur permettant d'y trouver un avantage économique.

L'offre :

Votre CCI et votre CMA vous proposent, en collaboration avec l'ADEME et le soutien de l'Etat (Ministère de la transition écologique et Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance), de contribuer au dispositif France Relance Commerce Ecologique, qui repose sur une démarche en quatre étapes :

- Une communication et une sensibilisation des chefs d'entreprises aux enjeux de la transition écologique et aux avantages économiques de la démarche ;
- La réalisation d'un diagnostic de premier niveau auprès des TPE générant un plan d'actions avec un conseiller CMA et/ou CCI ;
- Une orientation des chefs d'entreprises vers un accompagnement collectif et individuel, des actions de coaching et / ou de formation sur des programmes nationaux, régionaux voire locaux et les engager dans des opérations en lien avec la collectivité et / ou les fédérations et unions commerciales locales ;
- Une valorisation de la collectivité et des entreprises engagées dans le programme.

Les thématiques abordées sont : la réduction des flux, l'économie circulaire, les économies d'énergie, la réduction des déchets, la réduction de la consommation d'eau, la mobilité, la lutte contre le gaspillage, l'approvisionnement local, etc. Cet audit est proposé gratuitement aux TPE de votre territoire. Il peut déboucher sur des actions d'accompagnement dans le cadre de programmes de relance régionaux ou locaux, ou encore donner lieu à des actions de valorisation organisées en partenariat avec les collectivités de type Ecodéfis, La Trace...

A qui s'adresser :



En savoir plus :

Contactez votre CCI de proximité :

<https://www.cci.fr/contact>

Contacter votre chambre des métiers et de

l'artisanat : <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>